

Mesdames, Messieurs les responsables des officiels des clubs mosellans,

La présence des officiels au bord des bassins est un élément central pour assurer le bon déroulement des compétitions.

Depuis deux saisons, une réforme quant aux officiels natation course engendrant une répartition différente des responsabilités des officiels est actée par la FFN.

Les fonctions des officiels se déclinent dorénavant en 4 titres :

- Officiel chronométrateur : assure les fonctions de prises de temps et de juge à l'arrivée
- Officiel juge : assure les fonctions de l'officiel chronométrateur + les fonctions de chronométrateur en chef, juge à l'arrivée et juge à l'arrivée en chef, juge de virages et juge de virages en chef, juge de nage
- Officiel Starter : assure les fonctions de l'officiel juge + les fonctions de starter
- Juge arbitre : assure les fonctions de l'officiel starter + les fonctions de superviseur et juge-arbitre, c'est-à-dire qu'il manage la compétition dans son ensemble et est le garant du respect du règlement.

Afin de permettre aux différents clubs de procéder au recrutement de nouveaux officiels, le CD a déjà organisé cette saison, un temps de formation au titre d'officiel chronométrateur. D'autres seront organisés au cours de la saison en fonction des demandes et/ou besoins.

Dans cette dynamique initiée, une **formation d'officiels juges** sera organisée au **stade nautique de Creutzwald le samedi 20 janvier** prochain.

Ce temps de formation est également destiné au **recyclage des officiels B et des officiels juges** de Moselle (obligatoire toutes les deux saisons : sont concernés, tous les officiels B n'ayant pas suivi la session de recyclage en janvier 2023).

Organisation de la journée :

- 9h15 : Accueil
- 9h30 – 12h00 : Session de recyclage/formation
- 12h00 : Repas pris en commun
- 14h00 : Temps au bord du bassin pour les « nouveaux » officiels juges (les officiels en recyclage ne sont pas concernés par ce temps de formation).

Afin d'organiser au mieux cette journée, merci aux clubs de procéder :

1. **Pour les recyclages :**

Les personnes qui participeront à cette formation dans le but de valider leur recyclage d'officiel B ou d'officiel juge, l'inscription se fait en cliquant sur le lien suivant permettant de compléter le formulaire en ligne :

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSeqk5o5fCsjmkrICaS14hBeuqBl8IaWZZps9MtrFc4AlMKpLQ/viewform?usp=sf_link

2. **Pour la formation initiale d'officiels juges :**

Les personnes qui participeront à cette formation afin d'obtenir le titre d'officiel juge, une double inscription pédagogique et administrative est à réaliser :

- Pour l'inscription pédagogique cliquez sur le lien suivant afin de compléter le formulaire en ligne :

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSdezP01tQyw8yP_CjCixqA4pWxYQFIHAnuGPxNydtFNnYiiDw/viewform?usp=sf_link

- Pour l'inscription administrative sur le site de la LGE, cliquez sur le lien suivant :

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSfH-hXXR8qqgeWVCXKzVuatBuUBI5_2b8fLTebXSRQZ9Ax5yg/viewform

Cette seconde inscription est à effectuer par la Présidente/Le Président de chaque club en raison de l'engagement de frais à destination de la LGE liés à cette formation. Le coût de cette formation est de 30€ (25€ de frais pédagogiques + 5€ de frais de dossier).

Ce montant sera intégralement remboursé par le CD57 aux clubs si les candidats effectuent le parcours complet de formation et que celle-ci est validée.

La date limite de retour des réponses est fixée au 15/01/2024

Il est également à noter que chaque officiel présent aux compétitions permet à son club de percevoir, via le guichet automatique, le versement d'une indemnité proportionnelle au nombre de kilomètres qu'il aura parcouru pour se rendre à la compétition.

En vous remerciant pour votre implication,

Salutations sportives

Le Responsable de la commission « formation des officiels »

Comité de Moselle de natation,

NIEDERLAENDER Fabrice